

X

Acquisition d'une cuverie à Bordeaux pour le compte
de l'Economat

C.A. 12. 9.45 23 IX

Acquisition d'une cuverie à Bordeaux pour le compte de l'Economat

12 septembre 1945

4562

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration
du 12 septembre 1945

QUESTION IX - Acquisition d'une cuverie à Bordeaux.

P.V. (p.23) : M. le PRESIDENT expose que la cuverie, sise à Bordeaux à proximité de la gare P.V. de Bordeaux-Saint-Jean, est un établissement très moderne, apte aussi bien au stockage en vue du vieillissement des vins de qualité qu'à une manutention rapide des vins ordinaires. Son acquisition serait de nature à rendre de très grands services à l'Economat pour l'approvisionnement des vins de Bordeaux, dont la consommation est particulièrement importante sur la Région Sud-Ouest.

L'Administration des Domaines, agissant comme séquestre, a procédé à une première mise en vente, le 30 juillet 1945, sur mise à prix de 8 M. Mais celle-ci, faute d'offre, est demeurée sans résultat. Une nouvelle mise en vente interviendra vraisemblablement au début d'octobre et il est proposé d'autoriser la S.N.C.F. à se présenter aux enchères.

Il est demandé au Conseil de donner pouvoir au Président d'arrêter le moment venu, en fonction de la mise à prix qui n'est pas encore fixée, le chiffre auquel la S.N.C.F. pourra se porter adjudicataire.

La dépense serait imputée au compte d'Etablissement pour la partie se rapportant à l'immeuble proprement dit et au compte d'Exploitation - budget de l'Economat - pour la partie correspondant au matériel et aux installations intérieures. L'Economat paierait, en outre, pour l'immeuble un loyer forfaitaire calculé à raison de 1 1/2 %.

Le Conseil approuve l'acquisition aux conditions ainsi proposées.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Paris, le

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 12 SEP 1945

(Question N° IX)

N O T E

pour Messieurs les Membres du Conseil d'Administration
relative à l'acquisition d'une cuverie à Bordeaux-St-Jean

Montant de la dépense d'acquisition : 8 millions

L'Administration des Domaines et Séquestres a mis en vente à Bordeaux, par enchères publiques, le 30 juillet 1945, une cuverie moderne sise rue d'Armagnac n°s 14 et 16, à l'angle de la rue Sarette, en face de la gare P.V. de Bordeaux-St-Jean.

Cette cuverie, construite en 1941-42 par la Société "Les Grands Vins français", est gérée, depuis la Libération, par l'Administration des Domaines et Séquestres. Celle-ci a désigné M. Moureau, arbitre au Tribunal de Commerce de Bordeaux, 18 rue de Turenne, comme Administrateur technique.

I - Installations immobilières

L'immeuble est entièrement bâti et occupe une superficie totale de sept cent quatre vingt dix mètres carrés environ. Il figure au plan cadastral de la ville de Bordeaux sous les numéros 928 bis et 936 bis de la section E.F.

Il comprend une vaste construction moderne en pierres, moellons et ciment, élevée en partie d'un premier étage au-dessus du rez-de-chaussée; la toiture n'est pas charpentée, mais en terrasse cimentée avec des jours dormants, supportés par des piliers en ciment armé.

Deux larges portes en fer ouvrant sur chaque rue donnent accès dans le hall du rez-de-chaussée: à droite se trouvent les bureaux et un petit atelier de réparations, au fond face à la rue d'Armagnac sont édifiées les cuves en ciment sur trois rangs superposés (4 en sous-sol, 6 en rez-de-chaussée, 8 en étage). Elles peuvent contenir au total cinq mille cent hectos de vin.

Par un escalier en ciment prenant dans le hall on accède au premier étage à diverses salles servant de réserves, réfectoires et vestiaires.

Par un vestibule ouvrant sur la rue d'Armagnac, situé à gauche, on accède par un escalier en pierres au logement du gardien

Terrain : 790 m ² à 500 frs	395.000 frs
construction et cuvages	5.000.000 frs
matériel et mobilier	<u>3.000.000 frs</u>
total	8.395.000 frs

La mise à prix fixée par l'Administration des Domaines et Séquestrés est de 8 millions.

La vente par adjudication publique était fixée au 30 juillet dernier.

Nous avions cherché - sans y réussir - à faire retarder cette vente pour nous permettre d'obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration de la S.N.C.F. et de la Commission de Contrôle des acquisitions immobilières.

Or, aucune enchère n'ayant été portée le 30 juillet, la vente est reportée ; elle n'aura vraisemblablement pas lieu avant le début d'octobre prochain.

En raison de l'intérêt qui s'attache pour l'Economat de la Région du Sud-Ouest à la propriété de cette cuverie, il est demandé au Conseil de bien vouloir autoriser la Société Nationale à se porter adjudicataire de cette cuverie avec possibilité d'encherir à concurrence de 8 millions de francs.

La dépense serait ventilée entre le compte d'Etablissement pour la partie se rapportant à l'immeuble proprement dit, et le compte d'Exploitation pour la partie se rapportant au matériel et installations intérieures et qui serait payée par l'Economat, soit sur la base du prix de 8 millions :

S.N.C.F.	5.000.000 frs
Economat	3.000.000 frs

Ces chiffres seraient réduits proportionnellement au cas où l'immeuble nous serait adjugé à un prix inférieur à 8 millions.

La mise à disposition de l'Economat Sud-Ouest de cette cuverie entraînerait à la charge de celui-ci le paiement au profit de la S.N.C.F. d'un loyer forfaitaire calculé sur la base de 1 1/2 % de la partie de la dépense totale non remboursée par l'Economat.

Gare de Bordeaux St Jean

Extrait du Plan d'ensemble à 0.00025 p.m.

Emplacement de la Cuverie

